

Programme communal de développement rural de Grez-Doiceau

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du mardi 18/10/2011

Dénomination	Société / Organisme	Représentant(s)	Présence	Diffusion
Maitre de l'Ouvrage (MO)	Commune de Grez-Doiceau	M. Clabots, Bourgmestre Mme Theys, responsable communication	X X	X X
Organe consultatif (OC)	CLDR	16 présents	X	X
Administration régionale (AR)	SPW-DGO3 – Direction des services extérieurs de Wavre	M. Xavier Dubois	X	X
Auteur de programme (AP)	JNC AWP	M. Pieters, Architecte-urbaniste, Directeur Mlle Vesters, Bio-ingénieur-urbaniste, assistante	X X	X X

Ordre du jour :

- Correction des premières fiches-projet
- Présentation de 9 nouvelles fiches-projet

N°	Remarques	Concerne	Délai
1	Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2011.		
2	L'AP répond aux questions d'intérêt général posées suite au PV de la réunion du 20/09/11 : <ul style="list-style-type: none"> - Définition des termes CT (court terme – lot 1), MT (Moyen terme – lot 2) et LT (long terme – lot 3). - Explication du rôle de la CLDR : elle sera également intégrée, via le MO, à la concrétisation des différents projets expliqués dans le PCDR. 		
3	L'AP présente les corrections apportées à la fiche-projet faisant partie du lot 1 « aménager une maison rurale à Grez ». Réactions des membres et corrections/compléments à intégrer dans la fiche : <ul style="list-style-type: none"> - Mentionner que l'accès au 3^{ème} étage (Espace Publique Numérique) devra être pensé pour les PMR ; - L'idée proposée le 20/09 n'a pas été prise en compte : ajouter une verrière (type préau) à la sortie Nord de la maison rurale, pour faire transition entre le bâtiment et la place ; 	AP	15j

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres trouvent en général que l'hypothèse n°1 est plus cohérente et plus commode que la seconde ; - La commission rappelle que pour déplacer le sentier (actuellement le long du Train), il sera indispensable de se référer aux normes mises en place dans le « contrat des chemins et sentiers ». 		
4	<p>L'AP présente la fiche du lot 2 relative à l'aménagement de la Place Dubois.</p> <p>Réactions des membres et corrections/compléments à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer une nouvelle hypothèse d'aménagement : garder les rues longeant le presbytère et la maison communale pour créer un seul grand espace unitaire entre les terrasses et la place piétonne ; - Noter que des parkings à vélos seront installés sur la place Dubois, et renseigner l'arrêt de bus TEC sur les cartes ; - Mentionner que de nombreux poids lourds circulent sur la chaussée de Jodoigne, et qu'il est nécessaire d'en tenir compte lors du choix des matériaux et de l'aménagement du morceau de voirie surélevé ; - Intégrer le fait que la commune peut racheter des terrains privés aux alentours du centre pour créer des poches de parking (exemple : la pompe à essence sur la chaussée de la libération, ou la ZACC privée en zone inondable au Sud du centre, entre le clos du Pont d'Arcole et l'avenue Dumonceau) ; - Intégrer le fait qu'il vaut mieux créer plusieurs petites poches de parking qu'une seule plus importante, afin de limiter les dérangements pour les habitants de ces zones ; <p>L'AP précise qu'une étude du stationnement devra de toute façon être réalisée et que les idées présentées dans la fiche-projet ne sont que des propositions pour « dégrossir » le travail.</p> <p>La parole est donnée aux personnes faisant partie du groupe « Agenda 21 » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parking à vélo permet un accès alternatif à la voiture ; - Valorisation touristique du centre du village. 	AP	15j
5	<p>L'AP présente les corrections des fiches-projet du lot 1 « élaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées » et « mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers », qui sont intrinsèquement liées.</p> <p>Réactions des membres et corrections/compléments à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préciser que l'étude préalable devra jauger de la pertinence des itinéraires en tenant compte du relief (non-négligeable sur la commune) ; - Ajouter une référence aux range-vélos sécurisés ; - Ajouter une note relative à l'éclairage de certaines voies (hiver, début de soirée). <p>La CLDR demande à l'AP de trouver les résultats d'autres communes similaires à</p>	AP	15j
		AP	22/11/11

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement : Promotion d'une agriculture saine et d'une consommation durable, proximité des achats, santé des consommateurs, favoriser la biodiversité - Economie : aide/promotion du secteur agricole, offrir des débouchés aux produits sains - Culturel : valorisation du patrimoine alimentaire. 		
8	<p>L'AP présente la fiche-projet faisant partie du lot 1 « Mettre en place une formation de guides ruraux en vue de créer un réseau ».</p> <p>Réactions des membres et corrections à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas flécher les parcours thématiques pour éviter le « surbalisage », préférer l'impression de dépliants et l'information téléchargeable sur internet. <p>La parole est donnée aux personnes faisant partie du groupe « Agenda 21 » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du potentiel des guides eux-mêmes ; - Renforcer la surveillance du milieu (contrôle social). 	<p>AP</p> <p>AP</p>	<p>15j</p> <p>15j</p>
9	<p>L'AP présente la fiche-projet du lot 1 « d'aménager la maison de village de Gottechain ».</p> <p>Réactions des membres et corrections à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repenser l'aménagement interne : en fonction des termes du bail et des changements que l'on peut y apporter, utiliser la buanderie de la locataire et/ou l'annexe comme espace de stockage ; - Laisser la possibilité d'occulter la salle (en cas de projection) → une baie/porte vitrée côté jardin est suffisante et plus pratique ; - Aménager un coin cuisine qui n'empiète pas trop sur la salle, et un coin bar convivial ; - Ne pas supprimer le préau, il est pratique pour y installer des jeux pour les enfants (style ping-pong) ; - Laisser un lien entre les 2 bâtiments (actuelle buanderie de la locataire) afin de permettre le passage à long terme (plus de locataire) ; - Profiter de la réfection du plafond pour créer une pièce dans les combles ; - Revoir le bail avec la locataire, qui semble désireuse de se libérer de l'entretien du jardin ; - Modifier le type de liaison entre la salle et le jardin : plan incliné plutôt qu'escalier. <p>L'AP demande à connaître le volume de stockage nécessaire.</p> <p>Contacteur Mr. J-M DRESSE (0479/072.120) pour une visite de la salle.</p>	<p>AP</p> <p>Comité de village</p>	<p>15j</p> <p>15j</p>

N°	Remarques	Concerne	Délai
10	<p>L'AP présente la fiche-projet du lot 2 : « aménager la place de Pécrot ».</p> <p>Réactions des membres et corrections à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifier l'hypothèse 1 : dévier la route, voire la faire longer les rails, afin de casser la linéarité et donc la vitesse, et permettre d'étirer l'espace vert jusqu'au bord du terrain de balle pelote et réduite ainsi la force de la pente vers l'église. Egalement, marquer la présence du terrain (ex : coloration) pour signifier aux conducteurs qu'ils partagent la voirie avec les habitants du village ; - Profiter de l'aménagement de la place pour réaliser le vieux projet de relier le terrain de balle pelote et le terrain de foot via un accès sous-terrain ; - Considérer la possibilité de déplacer le terrain de balle pelote sur le parking du terrain de foot ; - L'école et de la crèche sont mal localisées sur la Figure 1. Y intégrer également la localisation de la future maison de village (fiche-projet du lot 3) ; - Ajouter une connexion piétonne entre l'école et l'espace vert du jardin de la cure. 	AP	15j
11	<p>L'AP présente la fiche-projet « Créer une plateforme des associations actives dans le domaine de l'environnement » (lot 2).</p> <p>Réactions des membres et corrections à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaménager cette fiche avec celle de la foire des associations : une fiche dédiée à une maison de l'environnement (et sa plateforme associée), l'autre à une plateforme de toutes les associations et l'organisation d'une foire les rassemblant. Redéfinir leurs objectifs ; - Lier les associations de l'environnement et les guides ruraux ; - Réaliser une étude préalable pour vérifier que la commune et ses habitants seraient intéressés par tel projet, que quelqu'un serait prêt à porter l'organisation d'une maison de l'environnement ; - Proposer d'utiliser la maison rurale comme lieu de rassemblement pour les associations environnementales, plutôt que de créer réellement une maison de l'environnement. 	AP	15j
12	<p>L'AP présente la fiche-projet du lot 2 relative à l'organisation d'une foire des associations et artisans.</p> <p>Réactions des membres et corrections à intégrer dans la fiche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas mentionner le « carrefour intergénérationnel » comme référence de rassemblement des associations ; - Compléter la fiche avec l'aspect « plateforme des associations » ; - Idée : fusionner Greztopia et les Ateliers du Mieux Vivre pour faire un seul événement annuel important ; 	AP	15j

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - Profiter de l'animation et du public généré par les fêtes de la Saint-Georges pour créer des synergies avec cet événement, tout en gardant une identité propre à chacun ; - Intégrer le comité de gestion des fêtes de la Saint-Georges dans les réflexions. 		
13	Pour clôturer la réunion, l'AP énumère les fiches-projets qui seront présentées à la prochaine réunion et diffusées d'ici-là, éventuellement en plusieurs envois afin de laisser le plus de temps possible aux membres pour en prendre connaissance.	AP et MO	15 à 20 j

A faire	Rendre visibles les modifications/ajouts dans les fiches renvoyées (ex : surligner)
Document(s) transmis	/
Document(s) à transmettre	Par l'AP au MO : le présent compte-rendu, le diaporama de la réunion, les fiches-projet complétées/corrigées et les dernières fiches-projet. Par le MO à la CLDR : le présent compte-rendu, le diaporama de la réunion, les fiches-projet complétées/corrigées et les dernières fiches-projet.
Document(s) reçu(s)	/
Prochaine(s) réunion(s)	Mardi 22/11/2011 à 20h00